EMILIE GENELOT
Chargée de mission du site natura 2000
FR 93015005 « Vallon des Bans – vallée du Fournel »
04 92 44 05 39
natura@guillestrois.com

# Compte-rendu du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Vallon des Bans – Vallée du Fournel » - 2 octobre 2014 à l'Argentière-la Bessée -

## *1 ère partie : élection du président du COPIL*

M. Joël GIRAUD, député maire de l'Argentière-La Bessée, est réélu président du Comité de Pilotage, pour une durée de 3 ans. Robert REYMOND, conseiller municipal à l'Argentière-La Bessée, et Jean CONREAUX, maire de Vallouise, sont quand à eux réélus vice-présidents du site.

Votants :

Robert REYMOND, conseiller municipal à l'Argentière-La Bessée
Jean CONREAUX, maire de Vallouise

Excusés :

Joël GIRAUD, député maire de l'Argentière-La Bessée
Pierre DENIS, conseiller général du canton de l'Argentière-La Bessée

## *2e partie : COPIL*

Présents :

Jean CONREAUX, maire de Vallouise
Robert REYMOND, conseiller municipal à l'Argentière-La Bessée
Marc FIQUET, DDT/Service Eau Environnement Forêt
Claudine POTIN, DDT/SEEF
Irène TILL-BOTTRAUD, Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA)
Stéphanie HUC, Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
Ludovic SALLEE, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
Laurent BLANCHARD, Office National des Forêts 05 chargé de mission environnement
Matthieu CHANEY, ONF05 l'Argentière-La Bessée
Françoise HOMAND, Arnica Montana
Alice DUPUIS, LPO PACA
Yves ZABARDI, LPO PACA référent galliformes
Laureen KELLER, Eco-Med pour RTE

Excusés :

Joël GIRAUD, député maire de l'Argentière-La Bessée, président du COPIL
Pierre DENIS, conseiller général du canton de l'Argentière-La Bessée
Abdou MARTIN, président de la Compagnie des guides Oisans-Ecrins

Simon VIEUX, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)
Catherine MICHEL, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

Rober REYMOND ouvre le COPIL à 14h30.

E. GENELOT déroule le power point, disponible en téléchargement sur le site internet Natura 2000 Hautes-Alpes[1] : s**eules les remarques et échanges avec la salle sont présentés ci-après**.

## *Projet de contrat Natura 2000 en faveur de la Reine des Alpes, à Boujurian*

Un projet de contrat Natura 2000 est envisagé à Boujurian : réouverture du milieu pour la conservation du Chardon bleu. L'espèce est en effet encore présente, mais ne parvient plus ou peu à produire des graines, en raison du pâturage de printemps à l'aval, et de la fermeture du milieu sur la partie amont.

Une visite de terrain avait été effectuée avec le technicien forestier de la Chambre d'Agriculture (JM Rayne), le Parc national des Ecrins (Muriel Della Vedova et Marcel Baisset), la chargée de mission Natura 2000 et l'un des éleveurs utilisant la zone (Vincent Bellot). Trois types d'intervention avaient été évoqués :

- partie haute : réouverture lourde. Travaux expérimentaux encadrés par J.-M. Rayne, consistant à couper « en tas » les arbres, visant à créer des trouées de lumière.
- Prairie de fauche (aval à l'ouest) : restauration menée par V. Bellot. Enlèvement des principaux blocs dans la mesure du possible, élagage et coupe d'arbres.
- Parcours (aval à l'est) : élagage et abattage d'arbres pour faciliter le pâturage et maintenir l'ouverture.

Pour la majorité des membres du COPIL, les travaux envisagés en partie haute présentent un risque d'impact fort, en termes de paysage et d'impact sur les espèces forestières autres que l'*Eryngium alpinum*.

→ Cette partie du projet est donc abandonnée.

→ La restauration de la prairie de fauche devrait se faire via un financement du PNE, en attente d'un devis de V. Bellot.

→ En fonction des résultats obtenus sur la partie fauchée et des discussions avec les éleveurs sur la gestion de la zone, un contrat N2000 sera peut-être monté pour traiter la partie est.

I. Till-Bottraud est intéressée par la mise en place d'une gestion « multi-pratique », c'est-à-dire différenciée selon les années : parcs tournants par exemple.

Un autre projet de contrat Natura 2000 en faveur du Chardon Bleu sera peut-être à venir, pour la création d'un sentier, une mise en défens et de l'information des usagers sur la RBD des Deslioures. Le projet est en cours de réflexion à l'ONF, suite aux discussions du comité de gestion consultatif de la réserve ayant eu le 2/10/14 au matin.

## *Préservation du tétras-lyre sur la crête de la Seyte*

<u>Etrave détruite par l'avalanche :</u>

A dire d'expert (et avec confirmation ultérieure au COPIL qu'il n'existe pas de suivi du phénomène avalancheux dans ce couloir), le prolongement de l'avalanche jusqu'à cette altitude est exceptionnelle.

Les cordes et fanions emportés ont été redescendus en partie par l'équipe du PNE (dires de T. Maillet postérieurs au COPIL) et en partie par un particulier qui les auraient rendues à l'ONF (M. Chaney).

D'un point de vue « pédagogique », les membres du COPIL estiment qu'il serait plus pertinent de reconstruire l'étrave en lieu et place.

→ Un devis va donc être demandé à l'Agence travaux de l'ONF pour estimer le coût des réparations. En fonction du montant annoncé, ils seront a priori pris en charge soit par la commune directement, soit via un

[1] http://hautes-alpes.n2000.fr/sites/all/files/hautes-alpes/documents/FOUR/COPIL%20Fournel%202014%20ppt.pdf

contrat Natura 2000. D'autres sources de financement pourront éventuellement être recherchées le cas échéant.

Dépliant « Y a de la poudreuse pour tout le monde » :

Ce dépliant va être réimprimé d'ici la fin de l'année, le 1er stock ayant été entièrement diffusé.

***Si les membres du COPIL ont des modifications/améliorations/mises à jour à demander, c'est donc le moment le faire !***

→ Plusieurs membres du COPIL estiment qu'il serait intéressant de remercier les pratiquants, dont le comportement a été très positif vis-à-vis du projet.

## *Actions de communication*

Maraudage :

L'association Arnica Montana, retenue par d'autres projets, n'était pas disponible au cours de l'été 2014 pour renouveler l'opération de l'été 2013. Elle envisage de proposer à nouveau ses services au cours de l'été 2015.

Plaquette de présentation du site :

Cette plaquette va être réimprimée d'ici la fin de l'année, les stocks étant presque épuisés.

***Si les membres du COPIL ont des modifications/améliorations/mises à jour à demander, c'est donc le moment de le faire !***

## *Suivis scientifiques*

Le suivi des nichoirs à chiroptères pose la question de la pertinence de ce protocole. En effet :

- des enregistreurs passifs ou des nuits d'écoute seraient plus efficaces pour établir une liste d'espèces fréquentant la zone (identification d'espèces non arboricoles et donc non susceptibles d'occuper les nichoirs notamment) ;
- une session de captures renseignerait tout autant sur les individus capturés (état reproducteur, âge, biométrie, etc.).

Ce protocole représente de plus un dérangement non négligeable (surtout s'il est mené lors de la période sensible de gestation/mise bas/élevage des jeunes).

Cependant, le suivi des nichoirs pourrait éventuellement renseigner sur les exigences des animaux en termes de gîte : orientation, température, hauteur, etc. Cela nécessiterait un jeu de données bien plus important que les seuls nichoirs du Fournel (nichoirs des autres secteurs du PNE et de l'ONF notamment).

→ Le COPIL ne semble pas juger pas opportun de commencer cette étude. Le suivi ne sera poursuivi que dans la mesure où il restera du temps disponible à l'animatrice.

→ Par défaut, les nichoirs seront laissés en place, suivis ou non.

Les questions et l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 16h00.

*CR communiqué le 12/11/14. En l'absence de retour d'ici le 1er décembre, son contenu sera considéré comme accepté par l'ensemble des membres du COPIL.*